

## Le GIE France PCS lance ses travaux et offre des solutions concrètes à l'administration française pour booster la compétitivité logistique nationale

Lancé en fin d'année dernière, dans la droite lignée des recommandations du rapport Hémard-Daher, France PCS poursuit sa mission au service de la compétitivité logistique française en rappelant notamment l'avance considérable du pays en matière de digitalisation de la supply chain et en travaillant avec les services de l'Etat pour poser les bases de la nouvelle plateforme numérique du commerce extérieur français.

La performance de la logistique d'un pays repose entre autres, sur la capacité des nombreux acteurs de la supply chain à connaître et anticiper la position et le statut de sa marchandise dans la chaîne et à échanger de l'information de manière fiable, sécurisée et instantanée.

### Rappel : La France est championne des solutions digitales portuaires & logistiques

Les PCS *made in France* (AP+, Ci5 et S)ONE), déployés depuis plus de 35 ans par les membres de France PCS, dans les principaux ports français, ont été créés pour répondre aux besoins de fluidité, de sécurité et de traçabilité de la marchandise pour les professionnels privés et les administrations publiques : Douane, autorités portuaires, services vétérinaires et phytosanitaires.

Aussi, les acteurs logistiques français bénéficient des systèmes les plus avancés au monde tant en termes technologiques que fonctionnels. Ces systèmes sont adaptés aussi bien pour les ports ayant des trafics importants que pour les ports de plus petite taille quel que soit le type de trafic : conteneurisé, conventionnel, vrac ou ro-ro. Ceux-ci sont pleinement intégrés dans la stratégie nationale portuaire et améliorent la compétitivité de tous les acteurs de la chaîne en garantissant :



- ⇒ **L'accélération du passage de la marchandise** grâce à l'automatisation des procédures et à l'élimination de processus inefficaces ;
- ⇒ **La sécurisation de la chaîne logistique** en fournissant des informations fiables en temps réel ;
- ⇒ **L'augmentation de la productivité** par la réduction des coûts d'exploitation (gestion documentaire, accès à l'information, déplacements...) ;
- ⇒ **La simplification et l'optimisation des processus** pour une meilleure fluidité des échanges d'information et des mouvements de marchandises ;
- ⇒ L'élargissement de la **traçabilité de la marchandise** et l'**anticipation des formalités de dédouanement**, permettant des gains au niveau des franchises de stationnement à l'import p. ex. ;
- ⇒ **La sécurisation des recettes de l'Etat** grâce à la transparence et l'interopérabilité avec les systèmes des douanes françaises ;
- ⇒ **Le Pilotage de l'information** pour mesurer la qualité de service globale des ports et des chaînes logistiques avec la mise en œuvre de Key Performance Indicators (KPI) et le recueil des informations transmises aux autorités portuaires à des fins **statistiques pour le commerce extérieur de la France**.
- ⇒ **L'amélioration de l'indicateur « Doing Business » français** au sein du *Logistics Performance Index* (LPI) de la Banque Mondiale.

Pour **Dominique Lebreton, Délégué Général de France PCS**, « La France a de formidables atouts à faire valoir dans le cadre de la digitalisation des processus logistico-portuaires. Son expertise digitale devrait être reconnue comme moteur de l'attractivité des ports grâce à un engagement collégial des acteurs publics et privés de la logistique. France PCS souhaite mettre ses savoir-faire au service des administrations françaises. Nos équipes ont déjà engagé des actions pour la standardisation des flux de données, la cartographie de la cybersécurité du commerce extérieur français ou la mise à disposition d'un guide EDI France. Elles sont porteuses de nombreux projets faciles et rapides à mettre en œuvre pour booster la compétitivité du pavillon France. »

## Des propositions concrètes en faveur de la compétitivité portuaire française pour accompagner la transition digitale de l'Etat :

Les PCS apportent des moyens digitaux de qualité dans les ports, néanmoins les services à rendre au commerce extérieur sont encore nombreux et les membres des administrations peuvent d'ores et déjà bénéficier des solutions existantes sans multiplier les projets et les plateformes numériques.

France PCS travaille donc actuellement avec les services de l'Etat sur la co-construction d'une plateforme digitale du Commerce Extérieur. Cette plateforme aura une mission universelle et devra être ouverte au plus grand nombre (PME et Start-ups) pour connecter et faire émerger des services innovants à valeur ajoutée pour l'écosystème logistique français avec comme premiers jalons applicables dès aujourd'hui :

- ⇒ Un **tracing marchandise mutualisé** sur l'ensemble des ports français basé sur le **guide EDI élaboré par France PCS** et fourni aux services de l'Etat ;
- ⇒ La création du **Security Operations Center (SOC) logistique national** pour renforcer la cybersécurité du commerce extérieur français ;
- ⇒ Le renforcement des liens étroits avec les SI régaliens, et notamment douaniers, grâce aux travaux sur la **standardisation des messages à l'échelle nationale effectués par France PCS** ;
- ⇒ La capitalisation sur les KPIs développés depuis plus de 10 ans pour créer l'**Observatoire National de la performance Portuaire** et mesurer efficacement les effets de la politique portuaire ;
- ⇒ Le déploiement du **Guichet Unique Maritime** (Règlement EU 2019/1239) en s'appuyant sur les outils et les savoir-faire français disponibles et faire du pays le site pilote européen de ce règlement.
- ⇒ La mise en place, d'un **point de contrôle unique aux frontières** pour optimiser les contrôles phytosanitaires et vétérinaires, à l'échelle du pays, en collaboration avec les Douanes, la DGAL et la DGCCRF<sup>1</sup>, comme recommandé dans le rapport Hémar- Daher.

Si l'Etat en confirme sa volonté, la France pourrait rapidement rattraper son retard, regagner des places dans les classements internationaux, être en ligne avec le nouveau Code des Douanes de l'UE à l'horizon 2022 et atteindre des performances logistiques à la hauteur de ses ambitions tout en étant reconnue comme précurseur des technologies de l'information au service de la compétitivité logistique.

### À PROPOS de France PCS - [www.france-pcs.fr](http://www.france-pcs.fr)

France PCS est un GIE fondé en 2020 par les deux leaders de la facilitation logistique et portuaire : MGI et SOGET, PME françaises engagées depuis plus de 35 ans dans la digitalisation logistique et portuaire. Ces deux plateformes digitales se rejoignent pour améliorer la performance logistique française, rendre les systèmes privés interopérables et sécuriser les données de leurs clients à l'échelle nationale. La structure de gouvernance de France PCS, composée d'un actionnariat public (Grands Ports Maritimes du Havre et de Marseille) et privés (associations professionnelles portuaires), lui confère neutralité et agilité dans la mise en œuvre de ses projets et un statut de tiers de confiance vis-à-vis des utilisateurs de leurs plateformes. France PCS œuvre pour la compétitivité du « pavillon France » : faciliter et accélérer les processus et les échanges d'informations entre les acteurs du commerce international. Le GIE représente :

- 21 communautés portuaires métropolitaines et ultramarines équipées,
- 95% du fret national français transite dans ses systèmes d'information,
- 5,3 Millions d'EVP y sont traités chaque année,
- 6 liasses papiers dématérialisées soit près de 32 millions de documents papier sauvés annuellement,
- 300 millions de messages informatiques traitées dans ses plateformes,
- Près de 10 000 utilisateurs connectés de manière quotidienne,
- 130 experts français de la digitalisation logistique mobilisés.

**Contacts Presse :** [presse@france-pcs.fr](mailto:presse@france-pcs.fr)

**Catherine Mégélas :** [c.megelas@gyptis.fr](mailto:c.megelas@gyptis.fr) | tél. : +33(0)4 91 14 12 33 | mob: +33(0)7 85 93 61 88

**Marie Wyciwski :** [marie.wyciwski@soget.fr](mailto:marie.wyciwski@soget.fr) | tél. : +33(0)2 35 19 25 66 | mob. : +33(0)6 46 67 20 27

---

<sup>1</sup> DGAL : Direction Générale de l'Alimentation ; DGCCRF : Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes